

Membres	16
Présents	13
Votants	13
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20220511-DEL-2022-26-DE
Date de télétransmission : 16/05/2022
Date de réception préfecture : 16/05/2022



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 11 mai le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 4 mai 2022

MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN - Henri LAVAUD
Yves LE GOUFFE - Lionel LEMASSON - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR
Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2022-26

OBJET : CONTRAT DE LOCATION POUR UN VÉHICULE DE SERVICE

Monsieur le Président rappelle que depuis 2019, le PETR dispose d'un véhicule de service en location, notamment pour les déplacements nécessaires à l'exercice de la mission GPECT/ADECT Mille Sources sur les territoires Monts et Barrages et Sud-Creusois et ceux des autres services du PETR dès qu'il est disponible.

Le contrat arrivant à échéance en juillet prochain, le PETR a sollicité une nouvelle proposition auprès du Garage de Noblat.

Les conditions de la nouvelle proposition sont les suivantes :

- Véhicule proposé : Peugeot 208
- Durée de location : 4 ans
- Loyer mensuel : 429,28 € TTC le 1^{er} mois puis 309,28 € TTC sur 47 mois
- Carte grise : 177,76 €
- Carburant de départ : 31,84 €

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident la proposition du Garage de Noblat et autorisent le Président à signer le devis et tout document nécessaire au bon déroulement du contrat.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Président,
Sébastien MOREAU**

